



Demande de contestation pour infraction pour pv (sqy bus)

Par **Antoitaine**, le **06/10/2010** à **18:22**

Bonjour,rnrnJe poste dans "droit en général" du faites que je ne sais pas ou ma demande doit être placérnAlors voici la chose: aujourd'hui je me suis fait contrôlé alors que,j'avais ma carte de transport mais j'allais au poste de la RATP pour faire recharger cette dernière et je me suis faits contrôlé.rnJ'ai pourtant payé mes frais de renouvellement il fallait juste faire recharger ma carte.rnJ'aimerais bien savoir comment faire opposition a ce procès-verbal rnMerci d'avance pour vos réponses.

Par **mimi493**, le **07/10/2010** à **00:45**

Vous ne pouvez pas. L'infraction est constituée dès que vous n'avez pas un titre de transport valide, ce qui était le cas.rnVous pouvez seulement demander un geste, mais si vous ne l'avez pas, vous n'avez pas de recours.